



**Biodiversité, implication citoyenne
et aménagement durable**

Création d'un réseau d'habitants ambassadeurs de la biodiversité dans l'aménagement de leur territoire

PORTEUR DU PROJET

Nom de la structure : CAUE du Loiret
Adresse : 36 quai du Châtelet
45000 Orléans
Tel : 02 38 54 13 98
Courriel : contact@caue45.eu
www.facebook.com/caueduloiret

OBJECTIFS

Sensibiliser et mettre en réseau des citoyens et des citoyennes à même de participer à l'animation du débat public sur les questions de biodiversité et d'aménagement durable des territoires. Co-construire une culture partagée et des éléments de langage pour apprendre, comprendre et faire connaître la biodiversité sur le territoire. Permettre une meilleure appropriation des questions de biodiversité par la sensibilisation et le débat.

THÈMES ABORDÉS

Les enjeux de la biodiversité et les leviers d'action pour sa préservation ou sa restauration dans les projets d'aménagement spatial, ses incidences sur les formes urbaines. La nature en ville et les îlots de fraîcheur. La prise en compte de la trame verte et bleue (TVB) dans l'aménagement et les projets urbains. La place de la biodiversité dans les espaces publics et les espaces privés. Le traitement des lisières villageoises et des limites urbaines. Les milieux aquatiques dans l'aménagement des bourgs et des petites villes...

PUBLIC

Habitants, acteurs économiques ou associatifs du PÉTR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne ou de la communauté de communes des Portes de Sologne.

RÉSULTATS ATTENDUS

Favoriser l'émergence de projets et de démarches autour de la biodiversité en proposant des solutions concrètes et en valorisant des expériences réussies.

PROGRAMME 2021 / 2023

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

1- ATELIERS PARTICIPATIFS EN SALLE

Rencontres sensibilisations en salle tous les six mois, 2 heures / production d'éléments de compréhension et échanges (2 par an sur 2 ans).

Sujets : enjeux de la biodiversité et leviers d'action en termes d'aménagement au niveau local. Formes urbaines, climat et biodiversité. Architecture et biodiversité.

Déroulement : tour de table, restitution de l'atelier précédent, apport d'éléments, recueil des attentes et des postures, témoignages, discussion entre les participants, synthèse.

2- CONFÉRENCE-DÉBAT

En soirée, sujet à définir. Ouverture au public.

3- ATELIERS SUR SITE

Ateliers visites, en alternance avec les rencontres sensibilisations, 3 heures / visite d'un site et réflexion partagée (1 par an sur 2 ans).

Sujets : le végétal dans l'aménagement des bourgs et des petites villes.

La présence de l'eau dans l'aménagement des bourgs et des petites villes.

Déroulement : présentation du site et de sa problématique, appréhension par les stagiaires, restitutions libres et sur supports CAUE, échanges et synthèse.

4- PARCOURS DE TERRITOIRE

Parcours en car sur les deux territoires avec les rencontres sensibilisations, 4 heures / Atelier itinérant en car.

Sujets : lisières villageoises et relations villes/campagnes.

Déroulement : présentation de la thématique dans le car, production et recueil d'avis sur supports écrits ou numériques d'après questionnaires, témoignages, première synthèse dans le car.

Dossier pédagogique mis à disposition des participants au cours du cycle : diaporamas thématiques, diagnostics des sites d'ateliers, fiches de visites et supports de travail, dossiers thématiques, exposés des conférenciers, comptes rendus d'ateliers.

Mise à disposition des informations sur la plateforme collaborative S-PASS territoires : www.biodiversite-en-actions.fr
et/ou sur le site internet du CAUE du Loiret : www.caue45.fr

Le PÉTR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, la communauté de communes des Portes de Sologne et le CAUE du Loiret se sont réunis pour une initiative À VOS ID, portée par la Région Centre-Val de Loire et l'Union européenne, intitulée «Biodiversité, implication citoyenne et aménagement durable en Forêt d'Orléans-Loire-Sologne».

DÉROULEMENT ET CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Les réunions et animations se déroulent sur deux ans dans des communes à définir en fonction des sujets traités.

Été 2021 > Appel à participation, finalisation du programme, constitution du réseau des ambassadeurs.

Ouvert à tous, le réseau des ambassadeurs de la biodiversité est constitué d'habitants, pour certains d'entre eux issus de structures ou d'associations locales. Ses membres sont également impliqués dans le conseil de développement du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne et/ou partenaires de la communauté de communes des Portes de Sologne et du comité de programmation Leader des deux structures.

ATELIER 1 | Automne 2021 > Lancement des ateliers.

Enjeux de la biodiversité et leviers en termes d'aménagement au niveau local.

Atelier en salle - 18h00 / 20h00

- Présentation de l'initiative « Biodiversité, implication citoyenne et aménagement durable » et des acteurs (territoires concernés, CAUE et intervenants extérieurs).
- Actions engagées par le PETR et la communauté de communes.
- Programme des ateliers ambassadeurs sur les 2 ans (planning et thèmes, horaires privilégiés, modalités...).
- Objectifs.
- Tour de table et attentes complémentaires des participants.
- Enjeux de la biodiversité, TVB et leviers d'action en termes d'aménagement au niveau local.



ATELIER 2 | Hiver 2022 > Formes urbaines, climat et biodiversité.

Atelier en salle - 18h00 / 20h00

Échanges autour de projections photographiques et vidéos.
Débat avec les participants (pratiques courantes, incitations et freins au changement...).

Apports méthodologiques et sémantiques.

Thématiques :

- Urbanisme et trames urbaines.
- Expositions, bioclimatisme, topographie, relation au socle géographique.
- Trame verte, trame bleue, trame brune, trame noire.



ATELIER 3 | Printemps 2022 > Le végétal dans l'aménagement des bourgs et des petites villes.

Atelier sur site - 17h00 / 20h00

Balade urbaine dans un bourg : la place du végétal en ville

Thématiques :

- La biodiversité dans les espaces publics et privés.
- La gestion différenciée, le zéro pesticide et la végétation spontanée.
- Les micro forêts urbaines comme solutions aux délaissés urbains.
- La végétalisation des pieds de murs et des pieds de façades.



ATELIER 4 | Été 2022 > La présence de l'eau dans l'aménagement des bourgs et des petites villes.

Atelier sur site - 17h00 / 20h00

Balade urbaine dans un bourg : l'eau comme interface entre les éléments bâtis, les espaces publics et les espaces privés. L'importance des espaces privés dans les continuités écologiques.

Thématiques :

- Biodiversité et milieux aquatiques (flore et faune).
- Place de l'eau dans la composition urbaine et le patrimoine.
- Reconquête des berges de rivières et bords de canaux, étangs et mares.
- Relation topographie / milieux humides / végétation.



DÉROULEMENT ET CALENDRIER PRÉVISIONNEL

ATELIER 5 | Automne 2022 > Architecture et biodiversité.

Atelier en salle - 18h00 / 20h00

Échanges autour de projections photographiques et vidéos.
Débat avec les participants (pratiques courantes, incitations et freins au changement...).

Apports méthodologiques et sémantiques.

Thématiques :

- Bâti de façon écoresponsable / le choix des matériaux, toitures et murs végétalisés.
- La biodiversité dans les bâtiments / Les implantations et les équipements d'accompagnement (gîtes, nichoirs, cavités...).
- La gestion de l'eau à la parcelle, la perméabilité des revêtements de sols.



ATELIER 6 | Hiver 2023 > Conférence-film, débat.

18h00 / 20h00 ou en soirée



ATELIER 7 | Printemps 2023 > Lisières villageoises et relations villes/campagnes.

Parcours de territoire - 14h00 / 18h00

Parcours en car, arrêts devant des sites contrastés (entrées de bourgs, limites urbaines franches, limites urbaines diffuses, ouches, tours de bourgs...).

Thématiques :

- Consommation des espaces agricoles et développement des tâches urbaines.
- Traitement des interfaces villes / campagnes.
- Limites urbaines et interconnexions entre les espaces bâtis et non bâtis, mitage.
- Entrées de bourgs et pénétration des espaces naturels dans l'urbanisation.



ATELIER 8 | Été 2023 > Synthèse et retour sur l'initiative.

Manifestation transversale présentant l'ensemble de l'initiative « Biodiversité, implication citoyenne et aménagement durable » et relatant les **différentes actions** :

- La « **création d'un réseau d'habitants ambassadeurs de la biodiversité dans l'aménagement de leur territoire** » visant à sensibiliser des groupes d'habitants et à mettre en réseau des personnes à même de participer à l'animation du débat public sur les questions de biodiversité et d'aménagement durable des territoires.
- « **Jardins de rues** », participation citoyenne au fleurissement de l'espace public : recensement et cartographie des points de fleurissement participatif existants pour proposer aux habitants des ateliers-visites afin de favoriser l'émergence de projets sur le territoire.
- Le cycle de « **rando bio** » : sensibilisation et information autour de la biodiversité à destination des élus et des agents des collectivités afin de favoriser et accompagner l'émergence des nouveaux projets biodiversité des communes.
- « **Biodiv'pratique** » : élaboration de documents pédagogiques destinés à la prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagement et les documents de planification.

